

## Définition

La sociabilité a deux acceptions, indissociables l'une de l'autre : la première désigne (chez Hobbes, Rousseau et Kant) une *disposition psychologique* à vivre de façon pacifique en compagnie de nos semblables ; la seconde (chez Simmel, Agulhon, Chartier, Lilti) décrit, plus spécifiquement, un *mécanisme social* à l'œuvre dans des formes instituées telles que le cercle, le salon, l'académie, ou le cénacle.

## Usages du concept

Le concept de sociabilité trouve sa première formulation importante dans la pensée de Georg Simmel. Pour le sociologue, les contenus (motifs ou dispositions, tels le travail, la religiosité, etc.) ne sont pas sociaux en eux-mêmes mais le deviennent à travers des formes d'action réciproque entre les individus. Les actions réciproques sont conçues comme les atomes ultimes de la configuration sociologique mais seulement en tant qu'elles engendrent les formes sociales (institutions officielles ou groupes sociaux résultant de relations quotidiennes). Ces dernières servent en retour à modeler les actions mutuelles qui se déroulent en leur sein. Ce processus dialectique qui se tisse et se retisse entre les individus prend chez Simmel le nom de « socialisation ».

L'article que Simmel a consacré à la notion de sociabilité, sous-titré « exemple de sociologie pure ou formale », souligne que la sociabilité (*Geselligkeit*) n'est pas un mode de socialisation, mais sa forme *pure* : quel que soit le contenu, en l'occurrence le type de groupement, la sociabilité se développe pour elle-même et pour elle seule. À son degré le plus accompli, elle n'est qu'un lien de réciprocité, une « société » sans additif où « tous les contenus se dissolvent dans le simple jeu de la forme » (Simmel, 1981, p. 125). La conversation, son support principal, est « la forme la plus pure et la plus sublimée de la bilatéralité » (p. 129), en ce sens que le discours y est sa propre fin, indépendamment du contenu : il importe peu que le discours soit vrai ou faux, pour autant qu'il aspire à la réussite formelle. « Esthétique », la sociabilité est en outre « égalitaire » : l'instruction, la réputation, la fortune, ainsi que l'intérêt, le caractère, l'état d'âme sont censés n'y jouer aucun rôle - du moins la sociabilité, telle que la conçoit Simmel, se fonde-t-elle sur cette fiction. En définitive, elle crée un « monde sociologiquement idéal » (p. 128), où les actions réciproques sont une espèce de « jeu », pur et transparent.

La sociabilité simmelienne, ainsi définie, s'articule malaisément avec les sociabilités actualisées, concrètes. Simmel lui-même en avait conscience, qui note dans *Le Conflit* : « Un groupe qui serait tout simplement centripète et harmonieux, une pure et simple "réunion", n'a non seulement pas d'existence empirique, mais encore il ne présenterait pas de véritable processus de vie ». Et de comparer la société des saints que Dante aperçoit au Paradis, dont on retrouvera plus d'une trace dans les représentations romantiques de la sociabilité, et la *Disputa* de Raphaël, où règne « une diversité d'humeurs et de direction de pensée sensiblement opposées, d'où jaillit toute la vivacité et la cohésion véritablement organique de cette réunion de personnes » (Simmel, 2003, pp. 21-22).

La sociologie française, d'inspiration durkheimienne ou marxienne, a fort peu usé du concept de sociabilité et longtemps ignoré la pensée de Simmel : elle a préféré porter son attention sur les classes sociales et les mouvements sociaux – au détriment de l'étude du fonctionnement des groupes restreints. En France, le concept s'est essentiellement développé dans le domaine de l'histoire sociale et culturelle, avec les travaux fondateurs de Maurice Agulhon, qui l'a abondamment exploité dans son livre sur la *Sociabilité méridionale* (1966), puis approfondi dans *Le Cercle dans la France bourgeoise* (1977). Contre l'impressionnisme psychologique de l'acception traditionnelle du terme de sociabilité (chez Rousseau, Michelet ou Taine), Agulhon fait des « associations constituées » son objet d'étude, en vue de s'interroger, sous l'angle de la psychologie collective, sur les formes culturelles d'où émerge l'idée démocratique aux xviii<sup>e</sup> et xix<sup>e</sup> siècles.

L'étude qu'il fait de la forme de sociabilité du « cercle » dans la vie parisienne de la première moitié du xix<sup>e</sup> siècle en est la meilleure illustration. À cette époque, la classe bourgeoise tend à occuper utilement et agréablement ses loisirs hors du foyer familial. « Forme typique de la sociabilité bourgeoise », le cercle est défini par Agulhon comme une « association d'hommes organisés pour pratiquer en commun une activité désintéressée (non lucrative), ou même pour vivre en commun la non-activité ou loisir » (Agulhon, 1977, p. 17). La définition est certes large mais formule assez exactement ce que le cercle *n'est pas* : ni un club, au sens des clubs révolutionnaires, parce qu'il est foncièrement non politique ; ni une société spécialisée (académie, syndicat, coopérative), parce que la sociabilité y occupe une fonction diffuse et peu contraignante ; ni une société d'amateurs comme le *Cercle artistique et littéraire de la rue de la Chaussée d'Antin*, parce que celle-ci se donne une action collective (l'organisation d'expositions, par exemple) et une finalité précise ; ni enfin un salon en

raison du caractère organisé et hiérarchisé des réunions, du lieu public qu'elles occupent et de leur non-mixité radicale (aucune femme).

Pour circonscrire ce phénomène social en apparence insaisissable mais aux incarnations nombreuses, Agulhon procède à sa déconstruction en se libérant des contraintes terminologiques qui pesaient sur l'objet considéré : le mot « cercle » avait en effet plusieurs significations au xix<sup>e</sup> siècle, il pouvait désigner des sociétés, des clubs ou des salons ; inversement l'objet « cercle » portait des noms qui prêtaient à confusion. Agulhon dépasse ces taxinomies rigides en refusant les appellations consacrées par l'histoire ou par la tradition, pour se concentrer exclusivement sur sa structure.

En outre, *Le Cercle dans la France bourgeoise* met en évidence un spectre sociabilitaire large et nuancé qui rompt avec la polarisation traditionnelle café/salon, héritée du xviii<sup>e</sup> siècle. Avec le cercle, l'historien fait apparaître un étage intermédiaire, inaperçu jusqu'à présent, à mi-chemin du café égalitaire (horizontalité) et du salon hiérarchique (verticalité), étagement compliqué de formes intermédiaires « bâtardes », appartenant aux deux modèles susdits. Agulhon signale ainsi l'existence de salons bourgeois mimant des salons aristocratiques, et de cafés dégénéralant en cercle de lecture, etc. En même temps qu'il confère une existence historique à une forme de sociabilité méconnue, il introduit l'idée d'une complexité des phénomènes de sociabilité.

Contestant la traditionnelle séparation entre l'économique, le social et le mental, alors dominant dans les travaux d'histoire sociale, Maurice Agulhon associe de façon inédite l'histoire individuelle (les mœurs), l'histoire de la vie collective et l'histoire des institutions. Ainsi s'explique sa triple influence sur l'histoire des mentalités (qu'il définit comme une « histoire des faits sociaux de masse »), des intellectuels et des phénomènes culturels. À la suite d'Agulhon, Roger Chartier a reconstitué dans *Les origines culturelles de la Révolution française* les diverses formes de sociabilité à l'œuvre dans « l'espace public » (Habermas), aussi bien celles à vocation politique (clubs, sociétés, loges maçonniques, cabarets) que celles à vocation culturelle (salon, académie).

Pour sa part, Antoine Lilti, attentif à « l'anthropologie de la sociabilité des élites urbaines » appelée de ses vœux par Daniel Roche (Lilti, p. 48), s'est efforcé de décrire dans *Le Monde des salons* la diversité de la sociabilité mondaine et la variété des

pratiques qui y étaient associées. Suivant l'exemple de Maurice Agulhon, il a privilégié un faisceau de critères pour définir le salon au xviii<sup>e</sup> siècle, qu'il présente dans toute sa complexité comme un espace privé (à la différence des jardins, des cafés et des académies royales) non soumis à une adhésion formelle, où se tiennent de façon régulière et pérenne des rencontres d'un groupe d'habitues mixte, selon les règles de la civilité et de la politesse.

Dans le sillage de Gustave Lanson, l'histoire littéraire traditionnelle s'est beaucoup intéressée aux groupes littéraires, aux institutions et à la circulation des œuvres, sans jamais toutefois parvenir à énoncer une formulation conceptuelle stable, à tout le moins cohérente, de la sociabilité. Représentent cette tendance, parmi tant d'autres ouvrages, les études de Léon Séché sur les cénacles romantiques, les travaux de Daniel Mornet sur *Les Origines intellectuelles de la Révolution française*, ou le livre d'André Billy sur *Les Chapelles et les Sociétés secrètes*. Y sont étudiés pêle-mêle, sans grande méthode, les monastères médiévaux, les académies depuis la Renaissance, les universités, les cabarets, les cabinets d'imprimeur, de libraire ou d'éditeur, les salons, les académies, les cafés, les cénacles, les dîners au restaurant, les comités de rédaction de journaux et de revues. Dans le meilleur des cas, ces historiens ont pris en compte 1. Le *lieu* de sociabilité (intérieur ou extérieur, public, semi-public ou privé, sédentaire ou itinérant) 2. La *nature* du groupement (soumis à une admission libre, par cooptation ou par élection, à une hiérarchie ou à une égalité de droit ou de fait entre les participants, homogène professionnellement, socialement et sexuellement) 3. L'*organisation* des réunions (rares ou fréquentes, régulières ou irrégulières, disposant ou non d'un règlement intérieur, supposant ou non une multiplicité d'activités comme le jeu, le repas, la danse ou le spectacle) 4. Le *statut* et la *fonction* de la forme de sociabilité considérée (adoption éventuelle d'une raison sociale, rattachement à un mouvement littéraire ou artistique, etc.).

À cette pluralité de critères doit faire écho (voir Glinoyer & Laisney) une conception plurielle et complexe des phénomènes de sociabilité, plus attentive aux faits de structure qu'aux appellations incertaines véhiculées par les manuels. Il y a lieu en effet d'établir une distinction entre les *formes* de sociabilité, les *formations* sociabilitaires et les *lieux* de sociabilité. Une forme de sociabilité est la concaténation d'un certain nombre de caractéristiques relativement fixes sous une désignation communément admise : salon, cercle, cabaret, académie, cénacle. À chaque forme de sociabilité correspondent plusieurs formations sociabilitaires historiquement observées : à celle du cabaret seront associées par exemple des formations telles que

le Chat noir ; à celle du café, la Brasserie des Martyrs des bohèmes du xix<sup>e</sup> siècle ou le Cyrano des surréalistes ; à celle du salon, le salon de Mme Geoffrin ou le salon d'Anna de Noailles ; à celle du cénacle, le Grenier de Delécluze ou les Mardis de Mallarmé<sup>1</sup>. Le lieu de sociabilité, enfin, désigne l'organisation spatiale et géographique du site occupé par telle forme de sociabilité ou par telle formation sociabilitaire.

## Conclusion

D'un usage rare dans le domaine anglo-saxon, le concept de sociabilité n'a guère eu plus de succès chez les sociologues de langue française, qui lui ont préféré les concepts de « réseau », « rôle », « capital social », ou « institution ». Trop descriptif, il serait inapte à rendre compte des enjeux propres aux phénomènes collectifs, insuffisant pour analyser le capital accumulé en groupe, non opératoire pour décrire des formes d'interaction peu structurées.

Pourtant, dans le domaine de l'histoire culturelle et sociale, le concept de sociabilité apparaît d'une grande pertinence du fait même de sa malléabilité et en raison des questionnements méthodologiques (sur les sources, sur les fréquences et sur les lieux) qu'il induit. L'étude des regroupements d'individus sous l'angle des formes de sociabilité contribue à retraduire au niveau des relations concrètes ce que l'étude des institutions fait voir au niveau symbolique. Elle invite, en outre, à l'instar des études sur les réseaux mais avec d'autres méthodes, à ne pas se contenter de l'évaluation des objectifs et des principes communs dans la compréhension de ce qui forme un groupe.

## Bibliographie

Agulhon (Maurice), *La Sociabilité méridionale : confréries et associations dans la vie collective en Provence orientale à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle*, Aix-en-Provence, La Pensée Universitaire, 1966, 2 vol., repris sous le titre *Pénitents et francs-maçons de l'ancienne Provence : essai sur la sociabilité méridionale*, Paris, Fayard, 1984.

Agulhon (Maurice), *Le Cercle dans la France bourgeoise, 1810-1848. Étude d'une mutation de sociabilité*, Paris, Armand Colin/École des hautes études en sciences

sociales, « Cahiers des Annales », 1977.

Barrière (Jean-Paul), « Bibliographie raisonnée », dans *Élites et sociabilité au xix<sup>e</sup> siècle*, sous la direction de Hervé Leuwers, Jean-Paul Barrière & Bernard Lefebvre, Villeneuve d'Ascq, IRHiS, « Histoire et littérature de l'Europe du Nord-Ouest », pp. 223-241.

Beaurepaire (Pierre-Yves), *L'Espace des francs-maçons. Une sociabilité européenne au xviii<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, « Histoire », 2003.

Billy (André), *Chapelles et sociétés secrètes dans l'histoire*, Paris, Corrêa, 1951.

Casilli (Antoine A.), *Les Liaisons numériques. Vers une nouvelle sociabilité ?*, Paris, Seuil, « La couleur des idées », 2010.

Chaline (Jean-Pierre), *Sociabilité et érudition : les sociétés savantes en France, xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup> siècles*, Paris, Éditions du CTHS, « Mémoires de la Section d'histoire moderne et contemporaine », 1995.

Chartier (Roger), *Les Origines culturelles de la Révolution française*, Paris, Seuil, « L'Univers historique », 1990.

Diaz (José-Luis) (dir.), dossier « Les sociabilités littéraires au xix<sup>e</sup> siècle », *Revue d'Histoire littéraire de la France*, n° 3, 2010.

François (Étienne) (dir.), *Sociabilité et société bourgeoise en France, en Allemagne et en Suisse, 1750-1850* [*Geselligkeit, Vereinswesen und bürgerliche Gesellschaft in Frankreich, Deutschland und der Schweiz, 1750-1850*], Actes du colloque de Bad Homburg (1983), Paris, Éditions Recherche sur les Civilisations, « Travaux et mémoires de la Mission historique française en Allemagne, Göttingen », 1986.

François (Étienne) & Reichardt (Rolf), « Les formes de sociabilité en France du milieu du xviii<sup>e</sup> siècle au milieu du xix<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 34, 1987, pp. 453-472.

Gemelli (Giuliana) & Malatesta (Maria) (dir.), *Forme di sociabilità nella storiografia francese contemporanea*, Milan, Feltrinelli, 1982.

Glinoyer (Anthony) & Laisney (Vincent), *L'Âge des cénacles. Confraternités littéraires et artistiques au xix<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 2013.

Gordon (Daniel), *Citizens without Sovereignty. Equality and Sociability in French Thought, 1670-1789*, Princeton, Princeton University Press, 1994.

Harrison (Carol E.), *The Bourgeois Citizen in nineteenth-century France : Gender, Sociability and the Uses of Emulation*, Oxford, Oxford University Press, 1999.

Im Hof (Ulrich), *Das gesellige Jahrhundert : Gesellschaft und Gesellschaften im Zeitalter der Aufklärung*, Munich, Beck, 1982.

Langle (Henry-Melchior de), *Le Petit monde des cafés et débits parisiens au xix<sup>e</sup> siècle : évolution de la sociabilité citadine*, Paris, Presses universitaires de France, 1990.

Lilti (Antoine), *Le Monde des salons : sociabilité et mondanité à Paris au xviii<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 2005.

Martin-Fugier (Anne), *La Vie élégante ou la formation du Tout-Paris, 1815-1848*, Paris, Fayard, 1990.

Mornet (Daniel), *Les Origines intellectuelles de la Révolution française, 1715-1787*, Paris, Armand Colin, 1933 (réédition Paris, Tallandier, « Texto », 2010).

Racine (Nicole) & Trebitsch (Michel) (dir.), *Sociabilités intellectuelles. Lieux, milieux, réseaux, Cahiers de l'I.H.T.P.*, n° 20, mars 1992.

Rajotte (Pierre) (dir.), *Lieux et réseaux de sociabilité littéraire au Québec*, Québec, Nota Bene, 2001.

Roche (Daniel), *Les Lumières en province. Académies et académiciens provinciaux, 1680-1789*, Paris/La Haye, Mouton, 1978, 2 vol.

Russell (Gillian) & Tuite, Clara (dir.), *Romantic Sociability. Social Networks and Literary Culture in Britain, 1770-1840*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002.

Séché (Léon), *Le Cénacle de la Muse française, 1823-1827*, Paris, Mercure de France, 1908.

Séché (Léon), *Le Cénacle de Joseph Delorme (1827-1830)*, Paris, Mercure de France, 1912, 2 vol.

Simmel (Georg), « La sociabilité. Exemple de sociologie pure ou formale », dans *Sociologie et épistémologie*, Paris, Presses universitaires de France, « Sociologies », 1981, pp. 121-136.

Simmel (Georg), *Le Conflit*, traduction de Sibylle Muller, préface de Julien Freund, Paris, Circé, « Poche », 2003.

*Sociétés et sociabilité au xix<sup>e</sup> siècle. Actes du colloque de Lausanne (13-14 juin 1986)*, Lausanne, Université de Lausanne, 1986.

Thélamon (Françoise) (dir.), *Sociabilité, pouvoirs et société. Actes du colloque de Rouen (24-26 novembre 1983)*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen, 1987.

Van Damme (Stéphane), *Le Temple de la sagesse. Savoirs, écriture et sociabilité urbaine (Lyon, xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2005.

Van Damme (Stéphane) & Chappey (Jean-Luc) (dir.), « Questions posées à la sociabilité des intellectuels », *Hypothèses 1997. Travaux de l'École doctorale d'Histoire de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998.